

Trefflourien

Trefflourien

Monsieur



J'ai l'honneur de vous transmettre
les renseignements que j'ai recueillis
pour répondre à votre circulaire
n° 17 du vingt cinq octobre 1886.
Je répond aux deux seules questions
ouïsième et 1^{re}ème. Or que les archives,
que j'ai pu consulter ne fournissent
aucun renseignement sur la sorte.

la confrérie du Rosaire existait en 1802
mais j'en ai pu trouver l'authenticité.
La création ni mention par quel moyen
elle avait été faite.

en 1833 l'érection authentique est
consignée par un indult de 169^{es} de
Poulpiquet portant la date du vingt
deux septembre 1833.

l'année même et par le même indult
la confrérie du Rosaire a été établie.

les membres de la Société des Sœurs
sont au nombre de 340. la dévotion
à la Ste Vierge est de toute celle qui
attache le plus et les grands et les petits,
tous les dimanches au bon nombre
d'hommes assistent au rosaire après
Vêpres et tous les premiers dimanches
du mois se fait une procession solennelle
autour du sanctuaire ou assistent avec
remerciements tous les fidèles.

Le Mois de Marie se fait depuis
4 ans et tous les ans. Le nombre
des fidèles qui y accourent augmente.

Agreez, Monseigneur, les profonds
respects de votre très et tout dévoué
serviteur

M. J. J. J.

tres humblement

20. 9^{bre} 1856.